

Informations de base	
<p>2023/2666(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Exigences applicables à la méthode interne ou aux sources externes utilisées dans le cadre du modèle interne de risque de défaut pour estimer les probabilités de défaut et les pertes en cas de défaut</p> <p>Complétant 2011/0202(COD)</p> <p>Subject 2.50.10 Surveillance financière</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		